

Luxé

La paroisse de *Luxé* faisait partie de la province d'Angoumois, de l'archiprêtré d'*Ambérac* et du diocèse d'Angoulême. Elle était le siège d'une châellenie et possédait un juge sénéchal.

"Luxé , anciennement compris dans la terre de Montignac, dépendait du domaine des comtes d'Angoulême..."

*Dans le premier quart du XIe siècle, un comte d'Angoulême, Guillaume II, donna à l'abbaye de Saint-Amand, entre autre chose, le bourg de Luxé avec des terres la plupart incultes, deux églises, dédiées l'une à Saint-Aignan, l'autre Saint-Caprais, des vignes, des bois, des moulins, des prés, des pêcheries, etc. ..Les deux églises étant contiguës ont été réunies depuis et n'en forment plus qu'une."*¹

Au milieu du XVIe siècle, *François de Saint-Gelais* était seigneur de *Luxé*, qui était encore dans la mouvance de l'abbaye de *Saint-Amand*.

En 1789, M. de *Chancel*, secrétaire de l'assemblée de la *Noblesse* à l'époque des élections *aux Etats-Généraux*, résuma les cahiers des paroisses d'Angoumois.

Nous citerons quelques passages de ce rapport concernant *Luxé*:

"Des montagnes, des rochers, des terres arides et sablonneuses, des marais fangeux, voilà le sol de cette paroisse. Des hommes malheureux, courbés sous le poids de la nécessité, forcés d'étouffer dans leur cœur les soupirs qu'ils n'osent exhaler pour consoler leur famille tremblante, en considérant que leur indigence ne peut les mettre à couvert de la dure nécessité de payer des impôts qui leur enlèvent tout fruit de leurs peines et leur ôtent tout espoir de sortir de l'état déplorable dans lequel ils gémissent, voilà le portrait des habitants.

"Le bourg de Luxé est d'une fort petite étendue, éloigné des grandes routes; les habitants, pauvres, ne faisant aucun commerce, n'ont de ressources que dans la culture d'une terre de groie pierreuse et peu fertile qu'ils arrosent de leurs sueurs sans pouvoir en tirer de quoi subsister."



¹ Lièvre